

## **CANDIDATURES EN DUT TC CLASSIQUE ET ALTERNANCE**

Vous pouvez déposer une candidature en DUT TC classique ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)) **ET** une candidature en DUT TC alternance.

Dans ce cas, **2 résultats d'admission possibles** :

### **1<sup>ère</sup> possibilité :**

Vous avez une **proposition d'admission en formation classique (sur Admission-postbac) ET** vous avez une **proposition d'admission en formation par alternance (sur CIELL2)**:

- Si la formation classique est votre vœu prioritaire, vous acceptez la proposition d'admission sur Admission-Postbac.
- Si la formation par alternance est votre vœu prioritaire, vous acceptez la proposition sur CIELL2, et vous répondez « Oui mais » sur Admission Postbac. Dès que vous avez un contrat, vous devez démissionner de la procédure Admission-Postbac. En l'absence de contrat en septembre, vous pourrez être admis(e) en TC formation classique.

### **2<sup>ème</sup> possibilité :**

Vous n'avez **pas de proposition d'admission en formation classique (sur Admission-postbac)**, mais vous avez une **proposition en formation par Alternance (sur CIELL2)**.

- En l'absence de contrat conclu en septembre, **vous ne bénéficierez d'aucun droit pour être admis en formation classique, sauf avis contraire de notre part**. Cet avis vous sera notifié lors de l'envoi de votre lettre d'admission pour la formation en alternance.